

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

CES de Mabanda : le principal serait responsable du cambriolage

BAAK
Tchibanga/Gabon

Le principal du CES de Mabanda, Jean Abessolo Mbogho, a été interpellé par les éléments de la brigade de gendarmerie de Tchibanga. Le responsable, actuellement en garde à vue, aurait simulé un cambriolage au sein de l'établissement. Il serait donc l'auteur de cet acte désormais perçu comme un détournement de fonds, notamment à la faveur des confessions faites aux Officiers de police judiciaire (OPJ). Le mis en cause sera présenté au procureur de la République près le tribunal de première instance dans les tout prochains jours.

Tout est parti d'une plainte que le principal avait lui-même déposée contre inconnu, déclarant la disparition des frais d'inscription s'élevant à 350 mille francs. Jean Abessolo Mbogho évoquant d'emblée un cambriolage. Sauf que lorsque tout le corps administratif et deux enseignants souvent proches de lui

sont convoqués pour être entendus, le "plaignant" ignore qu'il était déjà dans le viseur des enquêteurs. En ce sens qu'au premier constat, les limiers avaient remarqué que la porte du bureau et les tiroirs n'étaient curieusement pas fermés à clé. Les fameux cambrioleurs ayant opéré avec une précision telle qu'ils connaissaient parfaitement les lieux. En sus de n'avoir pas mis les choses sens dessus dessous dans leur précipitation habituelle. Mieux, les calculs effectués sur la base des factures liées aux inscriptions indiquent des entrées d'un peu plus de 1,7 million de francs. En déclarant le vol à hauteur de 350 mille francs seulement, l'investigation se posait des questions sur la destination prise par les 650 mille francs restants. A cette interrogation, le principal est simplement resté sans voix, piégé bien sûr par ces détails précis. A la lumière des faits, c'est finalement un million de francs qui aurait été détourné par le responsable de l'établissement.



La gendarmerie de Mabanda où le responsable a été confondu.

Photo : C.O.

Mouila : il détourne un mini-bus de Libreville pour transporter le personnel d'Olam Palm

F.N
Mouila/Gabon

Franck Onkouri, un Gabonais de 36 ans, par ailleurs chauffeur de transport en commun, vient d'être écroué à la maison d'arrêt de Mouila. Il est poursuivi pour avoir détourné un mini-bus de marque Toyota, immatriculé JF-474-AA, propriété d'un retraité identifié comme Joachim Ongoumou établi à Libreville.

Les faits remontent courant novembre dernier à Libreville, où réside Franck Onkouri, au quartier Bizango-Biberé. Guidé par un esprit mercantile, il démarre le mini-bus et embarque des passagers à destination de Mouila, la capitale provinciale de la Ngounié. Une fois dans la région, il décide sans aucun scrupule de poser ses bagages et de mettre son outil de travail au service du personnel de la société Olam Palm.

Il exerce durant un mois, sans faire signe de vie au quinquagénaire de sa présence dans la province de la Ngounié. Aussi, une chasse à l'homme est-elle déclenchée à partir des recherches engagées par l'antenne provinciale de Police judiciaire (PJ) de Mouila. Aidés par leur réseau de renseignements, les fins limiers de la PJ parviennent à localiser le mini-bus sur le site de la base vie d'Olam, à Moutassou. L'engin est dissimulé derrière les bâtiments, alors que son conducteur a trouvé refuge à une dizaine de kilo-



Franck Onkouri qui a abusé de la confiance de son employeur.

Photo : Felicien Ndongo

mètres de là, très exactement au village Mouladoufouala, sur la Nationale 1. Mais c'était sans compter avec la détermination des Officiers de police judiciaire (OPJ), qui l'ont neutralisé sans ménagement, juste au moment où le délinquant présumé tentait de prendre ses jambes à son cou. Conduit au poste de police, puis interrogé sur ses écarts de conduite vis-à-

vis de son employeur, Franck Onkouri a reconnu les faits, arguant de ce qu'il voulait se faire une santé financière. Oubliant qu'en voulant trop gagner, on finit par tout perdre. Présenté dernièrement devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Mouila, il a donc été placé sous mandat de dépôt.

Rectificatif

CONTRAIREMENT aux informations publiées dans l'affaire du cambriolage du coffre-fort du CKDO du carrefour Sni, dans "L'Union" du week-end, Kevin Moupoumbou, le mis en cause présenté comme faisant partie des effectifs de la DGR, ne l'était plus au moment des faits en octobre dernier. D'autant qu'il appartenait plutôt au Groupement d'intervention rapide (GRI) d'Owendo.

Le clin d'œil de *lybek*

